



CRISE ÉNERGÉTIQUE

Fermeture temporaire du centre aquatique Boiséo du 19 décembre 2022 au 31 mars 2023

Le renchérissement actuel du coût de l'énergie impacte fortement la gestion des piscines et des centres aquatiques en France. Dans ce contexte inédit, depuis plusieurs semaines, des mesures de sobriété ont été prises à Boiséo pour maintenir son ouverture et le service public.

Pour passer la période hivernale, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche a pris la décision de fermer de janvier à fin mars le site de La Broque, à l'issue de la **fermeture technique prévue du 19 au 31 décembre**. D'après les estimations faites, l'application de cette résolution permettra de **réduire le coût des consommations énergétiques d'environ 60 % pour les 3 mois d'hiver**.

Les dispositions prises pour cette fermeture exceptionnelle

Conscients que cette fermeture touchera les usagers, les enfants dans le cadre scolaire et l'équipe de Boiséo, des aménagements ont été pris en concertation avec toutes les parties prenantes. Ainsi :

- **Les séances d'apprentissage de la natation scolaire** seront reprogrammées pendant le 3ème trimestre
- **Les enfants inscrits au sein de l'école de natation de Boiséo** seront contactés pour leur proposer un planning de rattrapage des séances
- **Les abonnés mensuels** ne seront pas prélevés de janvier à mars. Et par ailleurs, la date de validité **des abonnements annuels ainsi que des cartes de 10 entrées** sera reportée au prorata du nombre de jours de fermeture
- enfin, pour les collaborateurs du centre Boiséo, des solutions sont à l'étude pour préserver leur emploi.

Service de presse Récréa : Agence Vie publique - Nathalie Cassagnes
contact@agenceviepublique.com - 06 11 49 38 02



Pour plus d'information : Boiséo
135 c, Rue du Général de Gaulle - 67130 La Broque
Aurélien Michel | a.michel@recrea.fr
06 68 78 72 44

Rappel des mesures mises en place

Parce que nos ressources sont précieuses, **Boiséo a rapidement mis en place une série de mesures appropriées pour préserver le confort des usagers et optimiser sa consommation énergétique**, représentant le 2ème poste des charges de fonctionnement de l'équipement.

Ces mesures d'optimisation ont permis de réduire d'environ 15%, comparativement à l'année 2021, la consommation de gaz et d'électricité durant la période de septembre à fin novembre.

Ainsi, en accord avec la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche et son partenaire technique ES, il a été convenu de :

- baisser la température des bassins,
- diminuer l'éclairage,
- réorganiser le planning des ouvertures selon la fréquentation,
- ajuster les installations techniques au plus près des besoins de l'exploitation.